



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement



L'économie circulaire au cœur de la 6^e Journée du Pacte Climat

La 6^e édition de la Journée du Pacte Climat s'est tenue ce mardi 29 mai au centre culturel Prince Henri de Walferdange. L'occasion pour le Ministère du Développement durable et des Infrastructures et myenergy de dresser un bilan sur les avancées en matière des politiques énergétique et climatique des communes et de dessiner de nouveaux projets pour l'avenir.

Cette 6^e journée du Pacte Climat ne pouvait débiter sans un hommage appuyé à Camille Gira, pour lequel une minute de silence empreinte d'émotion a été observée. Acteur incontournable de la politique climatique et de la mise en place du Pacte Climat, Camille Gira s'est engagé à l'inscrire dans la durée et à le développer face aux nouvelles exigences environnementales, et a ainsi largement contribué au succès du pacte dont cette 6^e Journée du Pacte Climat a témoigné.

Une success story qui fête ses cinq ans : 32 conseillers climat engagés, 55 millions d'euros investis

Force est de constater que depuis juin 2017, l'ensemble des communes luxembourgeoises a adopté le Pacte Climat, qui compte de fait 102 signataires, épaulées par pas moins de 32 conseillers climat. Aussi, 88 communes, soit 86% de l'ensemble des signataires, ont désormais obtenu une certification.

Par ailleurs, les investissements entrepris depuis les débuts du pacte représentent à l'heure actuelle 55,2 millions d'euros : 31,5 millions d'euros de subventions obtenues dans le cadre du pacte et 23,7 millions d'euros d'aides engagées de la part du Fonds pour la Protection de l'Environnement.

De nombreux projets ont ainsi été initiés à travers le pays par le Pacte Climat, que ce soit dans le domaine :

- du développement territorial, des bâtiments communaux : élaboration des concepts énergétiques et climatiques au niveau communal
- de l'approvisionnement et de l'assainissement : Planification et construction de bâtiments à haute performance énergétique et durables ou réseaux de chaleur avec énergies renouvelables
- de la mobilité : concepts de mobilité, projets favorisant la mobilité douce et les transports publics
- de l'organisation interne : formation pour les employés et fonctionnaires communaux

- de la coopération locale : réalisation de jardins communautaires, organisation d'événements de cocréation pour impliquer les citoyens ou réseau d'entreprises.

Un instrument à valoriser dans le cadre du plan national climat

Des résultats éloquentes qui prouvent que le Pacte Climat est devenu un vrai succès. « *En encourageant la communication entre services communaux ainsi qu'entre communes et citoyens, associations et entreprises, le pacte a favorisé la prise de conscience et contribué à la mise en place d'une véritable gouvernance autour des enjeux climatiques et énergétiques. Nous allons valoriser cet instrument dans le cadre de notre plan national climat en préparation* », souligne Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement.

Depuis 2013, différents outils ont été mis en place dans le but de faciliter la mise en œuvre du pacte. « *Nous avons organisé de nombreuses formations et séminaires destinés aux conseillers climat et aux communes, créé une hotline permanente, développé en permanence le catalogue de mesures en fonction des politiques climatiques et énergétiques, introduit de nouvelles thématiques et nous avons publié un guide énergie et urbanisme pour les guider dans leur travail. En 2016, l'outil Ecospeed Region, développé en collaboration avec le Klimabündnis, a permis l'élaboration de bilans CO₂ communaux et l'année dernière, nous avons lancé une nouvelle version du logiciel EnerCoach, en collaboration avec le SIGI, ainsi qu'un calculateur d'émission NO₂, ensemble avec l'Administration de l'environnement cette fois* », rappelle Gilbert Théato, Directeur de myenergy.

L'année 2017 a permis à la commune de la Vallée de l'Ernz d'atteindre les 40%, et aux communes de Diekirch, de Bourscheid et de Lenningen d'obtenir leurs certifications de 50%. La Ville de Luxembourg, certifiée au niveau 50% en 2015, a reçu la certification complémentaire « Pacte Climat Qualité de l'Air ». En tant que première commune certifiée en janvier 2014, Stadtbredimus a bénéficié cette année d'un bilan réactualisé, effectué quatre ans après le bilan initial. Une vague de ré-audits de la sorte s'annonce pour 2019.

Adopter le modèle de l'économie circulaire en 2018

L'année 2018 sera quant à elle inscrite sous le signe de l'économie circulaire, avec l'instauration d'une nouvelle catégorie de certification baptisée « Pacte Climat économie circulaire ».

Pour rappel, l'économie circulaire est un modèle économique visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact environnemental tout en développant le bien-être des individus, et ce, à tous les stades du cycle de vie des produits. En adoptant ce modèle, une commune pourrait notamment réduire ses coûts, favoriser la cohésion sociale grâce à l'implication des citoyens, recycler ses déchets et ses matières premières, mais également créer des emplois locaux et durables tout en offrant une meilleure qualité de vie à ses habitants.

« *L'économie circulaire est souvent assimilée au recyclage de produits alors qu'elle va bien au-delà du principe de valorisation des déchets*, affirme Carole Dieschbourg. Voilà pourquoi l'après-midi de la Journée du Pacte Climat a été dédiée à la présentation de projets phares par des représentants de la

région Venlo aux Pays-Bas, du hotspot de la commune Wiltz, du Wood Cluster de Luxinnovation, de la SuperDrecksKëscht ainsi que par les partenaires du pacte comme CELL, IMS, EBL, Klimabündnis et SIGI.

Pour aider les communes à prendre ce tournant, objectif affiché de myenergy, un catalogue de mesures à adopter a été mis à disposition des communes. Planification de bâtiments démontables, acquisition de matériaux à certification circulaire, mise en pratique de l'économie de partage, exploitation de ressources renouvelables locales au sein de circuits locaux, initiatives citoyennes de cocréation, font partie, entre autres, des exemples cités. *« Pour promouvoir la prise de conscience, d'autres supports ont été élaborés, comme par exemple une affiche sur les principes clés accompagnés d'exemples concrets. Parallèlement, des formations spécifiques pour les conseillers climat sont en cours. Reste à voir quelle commune sera pionnière et se fera décerner la certification complémentaire « Pacte Climat économie circulaire », s'interroge Gilbert Théato.*

Contact

Benedicte Zwerg
Responsable Communication et Relations publiques
28, rue Glesener
L-1630 Luxembourg
T. (+352) 40 66 58 31
M. (+352) 621 371 695
E. benedicte.zwerg@myenergy.lu

Le « Pacte Climat »

Le Pacte Climat a été mis en place par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures et par myenergy afin d'offrir la possibilité aux communes souhaitant prendre un rôle actif en matière de lutte contre le changement climatique et de solliciter le soutien de l'État par la signature d'une convention.

La conclusion du contrat entre la commune et l'État entraîne des obligations de la part des deux parties. Chaque commune participante s'engage à la mise en œuvre d'un système de gestion de qualité au niveau de sa politique énergétique et climatique (*European Energy Award*®) et d'un système de comptabilité énergétique pour ses infrastructures et équipements communaux. L'État, pour sa part, garantit un soutien financier et une assistance technique à la commune conventionnée. La désignation d'un conseiller climat, soit en interne, soit via un pool de conseillers mis à disposition par myenergy, est d'ailleurs indispensable pour assurer un conseil de base aux communes engagées et la modération des équipes climat, qui prennent en charge l'avancement du processus.

À propos de myenergy

myenergy est la structure nationale pour la promotion d'une transition énergétique durable. Soutenue par l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représentée par le Ministère de l'Économie, le Ministère du Développement durable ainsi que le Ministère du Logement, sa mission est d'être le partenaire et le facilitateur public de référence pour mobiliser et accompagner la société luxembourgeoise vers une utilisation rationnelle et durable de l'énergie.

Informations supplémentaires :

Informations sur l'économie circulaire : <http://www.pacteclimat.lu/fr/qu-est-ce-que-l-economie-circulaire>

Informations sur la catégorie de certification complémentaire économie circulaire : <http://www.pacteclimat.lu/fr/l-energie-circulaire-dans-ma-commune>

Catalogue de mesures : <http://www.pacteclimat.lu/download/831/catalogue-de-mesures-pacte-climat-ec-final-2018.pdf>

Affiche Pacte Climat – L'économie circulaire dans ma commune :

<http://www.pacteclimat.lu/download/830/affiche-pacte-climat-l-economie-circulaire-dans-ma-commune.pdf>